

La location financière

La location financière est un mode de financement des actifs technologiques. Ce type de contrat permet de louer un bien d'équipement à usage professionnel sur une durée définie sans envisager son acquisition en fin de contrat et/ou de demander une prolongation de la durée du contrat de location. Il s'agit d'une solution évolutive qui s'adapte aux besoins des clients tout au long du cycle de vie du contrat. C'est une solution souple et globale, qui répond aux critères d'exigences de nos industriels pouvant regrouper l'ensemble des éléments d'un projet (matériel, installation, maintenance).

CEMECA a noué deux partenariats avec des sociétés spécialisées dans la location financière de biens industriels et a négocié des conditions cadres adaptées aux besoins des industriels, pour :

- Financer en location financière
- Proposer la location financière à ses clients et revoir son business modèle de vente

Quels sont les avantages pour le fournisseur et le client ?

Fournisseur	Client
Augmentez vos ventes et votre taux de concrétisation	Un contrat souple et adapté (loyers mensuels, trimestriels, semestriels, dégressifs ...).
Réduisez votre cycle de vente avec une solution clef en main : <ul style="list-style-type: none"> - Vente, Livraison, Installation, Montage, SAV 	Votre CAF et Trésorerie sont préservées : <ul style="list-style-type: none"> - Les échéances n'apparaissent pas au bilan ni en annexes.
Fidélisez vos clients en assurant le renouvellement de son parc machine.	Les loyers sont 100% déductibles du RCAI : <ul style="list-style-type: none"> - Les loyers sont des charges d'exploitation.
Boostez votre trésorerie avec un règlement des dossiers sous 48/96H	Pas d'avance de TVA : <ul style="list-style-type: none"> - Le paiement est étalé sur la durée du contrat.
Concentrez-vous sur la vente et le service clients en déléguant l'administratif à nos partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Contrats - Factures - Loyers - Assurances... 	Evolution Possible du contrat : <ul style="list-style-type: none"> - Ajout d'options / équipements - Remplacement
Sécurisez vos créances et votre risque Financier : L'assurance Loyers Impayés vous protège. Notre partenaire après 3 loyers vous informera de la résiliation du Contrat & transfèrera le recouvrement à l'assureur. Fin de Contrat = Rachat pour 15€ de l'équipement au loueur (Reprise du matériel en lieu et état où il se trouve à date de cession). Avec possibilité de revendre la Machine directement à votre client pour une somme symbolique.	<ul style="list-style-type: none"> - Rachat à terme avec votre Fournisseur de Machine <p style="text-align: center;">&/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de votre matériel par un neuf avec un nouveau contrat. <p style="text-align: center;">&/ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prolongation à terme